

Règlement

Article 1 – Organisation

Course sur route organisée par l'Association **Sport et Culture « Vision d'Arts »**.
Cette épreuve est inscrite au Calendrier de la CDCHS du Gers et du Challenge « **Défi Gersoï** ».

Article 2 – Parcours

Le parcours 12,5 km : une boucle vallonnée traversant les communes de MARSAN, LAHITTE et LEBOULIN. Aucune difficulté majeure, parcours à la portée de tous.

Le parcours 6,5 km : une petite boucle.

Article 3 – Inscription

Sur place ; son montant est fixé à 8,00 euros pour le 12,5 km et à 5,00 euros pour le 6,5 km.

Début des inscriptions : 7h30, à la mairie de LEBOULIN.

Présenter une licence d'Athlétisme ou de triathlon, sinon joindre obligatoirement la photocopie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Article 4 – Départ/Arrivée

Départ : 9h30 Salle de la Mairie de Le Boulin - **Arrivée** : Salle de la Mairie de Le Boulin

Article 5 – Récompenses

- Une bouteille de vin local sera offerte à tous les coureurs.
- La remise des prix récompensera
 - pour le 12,5 km : les 3 premiers H / F, et le premier H / F de chaque catégorie.
 - pour le 6 km : les 3 premiers H / F du scratch exclusivement.
- Apéritif campagnard offert à tous après la remise des prix.

Article 6 – Sécurité

Les participants doivent respecter le code de la route.

Signaleurs équipés de téléphones portables. Sécurisation des carrefours par des bénévoles.

Assistance motorisée et à vélos. Ravitaillement en 3 points du circuit. Toilette sur place.

Article 7 – Responsabilité/Assurance

Les Organisateurs ont souscrit une **Responsabilité civile auprès d'AXA assurances**.

« Sport et Culture » décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de la participation à l'épreuve.

Article 8 – Modification/Annulation

Les Organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course selon les conditions climatiques.

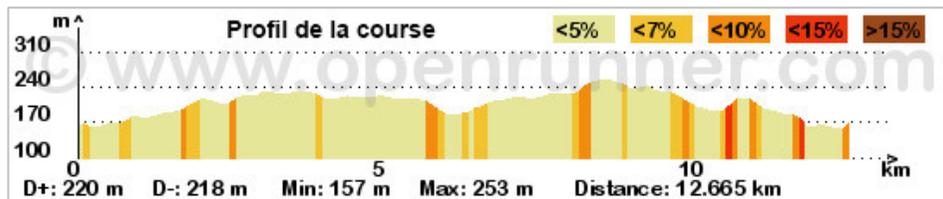
Article 9 – Droits à l'image

Les concurrents acceptent la prise de Photos et de Vidéos le jour de la course en vue de publication sur le Web.

Inscription, parcours, règlement : www.sports32.fr
Tous les résultats sur : www.runningmag.fr

Records

homme : Christophe CABANNES – 43'32" en 2013
femme : Nawal PINNA – 48'08" en 2013



BONNE COURSE

LEBOULIN

20 Avril 2014



Course du défi gersoï

Le Boulin
Marsan
Lahitte

- Récompense à tous les coureurs
- Apéritif Gascon
- Tombola

Organisation
Sport et Culture
'Vision d'Arts'

5^{EME} BALADE DES CLOCHERS

9h30 - Course sur route { 12,5 km - 8 €
6,5 km - 5 €
11h15 - Remise des récompenses

Contact : Philippe LANÇON - 05 62 05 30 08

Le Toit Familial
de Gascogne



pour vous 60 ans
de constructions durables